



Peut on faire une separation de corps sans en informer le conjoint

Par **babou**, le **19/06/2010** à **21:02**

Bonjour, rnun homme mariè ,avec un enfant adulte malade, et une femme malade psychologiquement,peut il faire une demande de separation de corps sans que sa femme en soit informée ,peut il pretendre a une vie intime en dehors du domicile sans divorcer,et sans en etre coupable vis a vis de la loi ,tout en demeurant partiellement au domicile ,pour pouvoir s'occuper de sa fille, et jouir de des biens communs entre epoux ,merci de votre reponse et pour la gratuitè de ce service